

Liste des prisonniers politiques en détention

Le 18 septembre 2016

Les personnes suivantes ont été arrêtées en République démocratique du Congo depuis le début de l'année 2015, après s'être opposées contre les tentatives de prolongation du mandat du président Joseph Kabila, en participant à des manifestations pacifiques ou des activités politiques, ou après avoir été suspectées d'avoir des liens avec des leaders de l'opposition politique. Ces personnes sont toujours en détention.

Personnes détenues à Kinshasa :



1. **Jean-Claude Muyambo** : président du parti politique Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (SCODE) et ancien président de l'association du barreau dans l'ancienne province de Katanga, arrêté à Kinshasa le 20 janvier 2015 après avoir mobilisé les participants aux manifestations contre les modifications proposées de la loi électorale. Dans un premier temps détenu à la prison centrale de Kinshasa, il a ensuite été transféré dans un centre médical en raison de problèmes de santé, et est jugé pour « abus de confiance » et vente d'un bâtiment qui ne lui appartenait pas.

Les sept personnes suivantes ont été arrêtées le 7 août 2016 à Kinshasa à la résidence de Norbert Luyeye, président du parti politique de l'opposition Union des Républicains (UR). Luyeye avait fait une déclaration le 4 août au siège de son parti déclarant qu'il y aurait un vide juridique si la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ne convoquait pas les élections en septembre. Il a par la même occasion annoncé un grand meeting populaire dans la commune de Ndjili le 4 septembre, pour sensibiliser la population et préparer des manifestations à partir du 19 septembre. Ils sont tous détenus par les services de renseignements militaires à Kinshasa sans inculpation et sans accès à leurs familles ou à un avocat :

2. **Norbert Luyeye** : président de l'Union des Républicains (UR) ;
3. **Nsiala Bukaka** : membre de l'UR ;
4. **Paul Yoka** : membre de l'UR ;
5. **Nathan Lusela** : membre de l'UR ;
6. **Lyongo** : membre de l'UR ;
7. **Boba** : visiteur à la réunion de l'UR ;
8. **Jean Paul** : visiteur à la réunion de l'UR.

Au moins une dizaine de personnes ont été arrêtées les 15 et 16 septembre 2016 à Kinshasa et détenues au secret par les services de renseignements, après avoir participé à une campagne de sensibilisation organisée par l'Union des Jeunes Congolais pour le Changement (UJCC), une plateforme de réflexion, de préparation, et d'action de jeunes sur la non-violence, la paix et le respect de la constitution. Deux responsables de cette organisation figurent parmi ces personnes. Il s'agit de :

9. **Remy Manguamba** : vice-président de l'UJCC, arrêté quelques heures après la réunion le 15 septembre 2016 ;



10. **Totoro Mukenge** : président de l'UJCC, arrêté à son domicile le lendemain du rassemblement, le 16 septembre 2016.



Les identités des autres ne sont pas encore connues.

Les personnes suivantes ont été arrêtées juste avant ou aussitôt après que le ministre congolais de la Justice ait annoncé l'ouverture d'une enquête contre Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga, leader de l'opposition et candidat à la présidence du pays, pour un prétendu « recrutement des mercenaires, [parmi lesquels] plusieurs anciens militaires américains » le 4 mai 2016. Ces allégations semblent avoir été politiquement motivées. Jusqu'à présent, aucune preuve crédible n'a été présentée. Ces personnes sont toutes accusés d'avoir des liens avec Katumbi ou avec le prétendu recrutement de mercenaires, et sont poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'État. Il s'agit de :

11. **Yannick Kibinga** : proche de Katumbi, arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi et transféré le 25 avril à l'Agence nationale de renseignements (ANR) à Kinshasa, où il a été détenu par les services de renseignements, avant d'être envoyé devant le parquet le 29 mai. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 4 juin ;
12. **Franck Mwashila** : proche de Katumbi, arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi, puis transféré le 25 avril à l'ANR à Kinshasa, où il a d'abord été détenu par les services de renseignements, puis été envoyé devant le parquet le 29 mai. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 4 juin ;
13. **Sefu Idi** : proche de Katumbi arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi, et transféré le 25 avril à l'ANR à Kinshasa, où il a été détenu par les services de renseignements puis envoyé devant le parquet le 29 mai. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 4 juin ;
14. **Gédeon Butandu** : pasteur, arrêté le 1^{er} mai 2016 à Kolwezi dans la province du Lualaba. Transféré à Kinshasa le 3 mai, et détenu au secret par les services de renseignements, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;
15. **Fiston Malanga** : étudiant, arrêté le 2 mai 2016 à Lubumbashi. Transféré à Kinshasa le 3 mai, et détenu au secret par les services de renseignements, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;
16. **Aaron Ngwashi** : officier de la Police Nationale Congolaise (PNC) attaché à la sécurité de Katumbi alors qu'il était gouverneur de la province du Katanga, arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi, où il a été poursuivi pour violations des consignes. Il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai, détenu au secret, et par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;
17. **Augustin Kabamba** : officier de la Police attaché à la sécurité de Katumbi alors qu'il était gouverneur de la province du Katanga, arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi. où il a été poursuivi pour faux et usage de faux. Il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai, détenu au secret, et par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;
18. **Bruno Vumbi** : officier de la Police et arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi où il a été poursuivi pour faux en écriture. Le 29 mai, il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa où il a été détenu au secret. Il sera par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;
19. **Ndol Tshamundj** : officier de l'armée, en fonction dans la ville natale de Katumbi, arrêté à Lubumbashi le 8 mai 2016 et transféré le 29 mai à Kinshasa, où il a été gardé au secret par l'ANR. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 13 juin ;
20. **Gabriel Tambwe** : membre d'une ONG locale, arrêté le 13 mai 2016 à Kinshasa. Détenu au secret par l'ANR avant d'être transférés à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;

21. Philippe Namputu : enseignant et membre d'une ONG locale, arrêté le 14 mai 2016 à Kinshasa. Détenu au secret par l'ANR, avant d'être transférés à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin.

Les personnes suivantes, membres du parti d'opposition Union Nationale des Fédéralistes du Congo (UNAFEC), ont été arrêtées à Lubumbashi le 16 juillet 2016. Détenus d'abord dans les cachots des services de renseignements à Lubumbashi, ils ont été transférés le 9 août aux cachots des services de renseignements de Kinshasa, où ils sont détenus au secret, sans inculpation et sans accès à leurs familles ou à un avocat. Il s'agit de :

22. Lwembe Munika ;

23. Mukonde Kapenda.

Personnes détenues à Lubumbashi :

- 24. Huit Mulongo** : ancien directeur de Cabinet de Moïse Katumbi, et l'un des dirigeants du Front Citoyen 2016, une coalition de partis et de groupes qui exhortent le président Kabila à accepter l'actuelle limite constitutionnelle du mandat présidentiel. Arrêté la nuit du 22 avril 2016 à son domicile par des éléments de la police après qu'on ait trouvé un revolver dans sa jeep, dont Mulongo a affirmé qu'il était dûment enregistré, et des tracts relatifs au G7 (une plateforme de sept partis politiques qui ont été écartés en septembre 2015 de la coalition majoritaire formée autour du président Kabila, après avoir appelé publiquement ce dernier à organiser l'élection présidentielle dans les délais prévus, et à apporter son appui à un successeur) et au Front Citoyen à son domicile. Il a été ensuite conduit au bureau des services de renseignements (ANR), puis transféré le lendemain à l'Auditorat militaire. Il est actuellement détenu à la prison de la Kassapa à Lubumbashi, où son état de santé se dégrade. Le 30 août, il a été condamné par la justice militaire à trois ans de prison ferme, et à une amende de 250 000 francs congolais (250 \$US) de frais d'instance, pour port illégal d'arme à feu. Il a fait appel.
- 25. Ngongo Kasongo** : membre de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo (UNAFEC), arrêté le 18 juillet 2016 dans son domicile à Lubumbashi, aux côtés d'un autre membre du même parti, Jules Kikungulu. Ils ont ensuite été tous les deux transférés à l'ANR. Jugés en flagrance pour rébellion, Kikungulu a été acquitté, tandis que Kasongo a été condamné à 15 ans de prison. Il a interjeté appel. Il est actuellement détenu à la prison centrale de Lubumbashi.